

Réf: Dossier N° : 57862

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE GNENEZI DOMINIQUE » en abrégé «E.G.D SARL »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ASSONVON, 12 BP 2120 ABJ 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 07 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE GNENEZI DOMINIQUE » en abrégé «E.G.D SARL ».

Objet: ramassage de sable , travaux de batiments, profillage de pistes ,pose de buse et carniveau; rembleage ; diverses prestations et services . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ASSONVON, 12 BP 2120 ABJ 12

GERANT: Monsieur GNENEZI DOMINIQUE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31717 du 06/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28375 du 06/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

